

## Les bisons des plaines dans le parc national du Canada des Prairies

### Revenir au point de départ

Les bisons des plaines ont été réintroduits dans le parc national des Prairies en décembre 2005, après une absence de 120 années dans la région. Cette vaste prairie balayée par le vent avait évolué avec la présence des bisons des plaines. Toutefois, avec la perte des bisons, la prairie mixte a également perdu les avantages que lui conféraient le broutage, les **dépressions** creusées par les bisons en se roulant par terre, la fertilisation (provenant des déjections), et les autres interactions avec les animaux (comme les insectes qui prospèrent sur les **bouses** de bisons!). Le parc national des Prairies a reconnu la nécessité de ramener les bisons des plaines à leur point de départ, c'est-à-dire de les réintroduire dans la prairie mixte afin de redonner les incidences écologiques à la terre et d'améliorer la santé de l'**écosystème** de la prairie.

### La réintroduction

La réintroduction des bisons des plaines est une histoire récente pour le parc national des Prairies, ces derniers n'ayant été relâchés officiellement que le 24 mai 2006. Les bisons ont été transférés du parc national Elk Island, et la première harde reçue dans le parc des Prairies comptait 71 bisons, dont 30 veaux et 30 génisses, et 11 bisonnes d'un an.

Les bisons avaient été relâchés la première fois en décembre 2005, dans un enclos de 16,2 hectares (40 acres) situé en plein milieu de la plus grande partie du territoire du bloc ouest du parc des Prairies. On les a gardés dans cet enclos durant tout l'hiver afin de leur laisser le temps de s'adapter à leur nouvel environnement. Les bisons ont ensuite été relâchés le 24 mai 2006, dans un plus grand territoire de 181 kilomètres carrés (70 milles carrés) dans le bloc ouest. Cette zone a été choisie en raison de sa grande superficie, de ses sources d'approvisionnement en eau naturelles et de la possibilité d'accès par les visiteurs du parc. Une clôture ceinture tout le périmètre, ce qui fait de cette harde un troupeau **mi-sauvage**.

Quelques semaines avant d'être relâchés officiellement en mai, deux des bisonnes d'un an ont mis bas. Ces naissances ont été accueillies avec joie par les autorités du parc. On a conclu que deux ou trois des bisonnes d'un an devaient plutôt avoir deux ans, ce qui les rendaient aptes à l'accouplement et à donner naissance. C'est ainsi que la harde initiale qui comptait 71 bêtes est passée à 73, que l'on a pu confirmer la bonne santé du troupeau et que, d'une autre manière, le bison est revenu à son point de départ dans son nouveau domaine.

**La clôture : pour empêcher les animaux domestiqués d'entrer ou les animaux sauvages de sortir?**

On a jugé que la construction d'une clôture était obligatoire pour ce projet de réintroduction, en raison de la proximité de fermes et de ranchs d'élevage. Du point de vue fonctionnel, il ne semblait pas y avoir d'autre moyen d'empêcher le bétail domestique et les hardes de bisons sauvages de se mélanger. La clôture a été conçue dans le cadre d'un processus public de consultation et de recherche. Elle a été pensée de manière à permettre aux autres animaux (cerfs, pronghorns, couguars, etc.) d'entrer et de sortir facilement du parc, mais elle empêche complètement les bisons, le bétail ou les chevaux de franchir les limites du parc. En outre, de grandes barrières à bétail ont été construites aux endroits où les véhicules entrent et sortent du parc à cette fin. L'installation de la clôture de 71 km (45 milles) a été une tâche énorme.

### **Ce troupeau mi-sauvage est aussi libre que possible**

Du point de vue de la gestion, cette harde de bisons est considérée comme **mi-sauvage**, étant donné qu'elle se trouve dans un enclos, mais qu'elle est libre d'errer et de se nourrir dans tout l'espace. Cependant, comme cette situation est encore relativement nouvelle, et que l'on pense avoir la possibilité de transférer le troupeau dans diverses parties du parc, ou encore de le mélanger avec d'autres hardes de bisons des plaines du Canada, on se prend à espérer que ce troupeau de bisons connaîtra une expérience aussi proche que possible de la vie « sauvage ». Les mouvements du troupeau ne sont pas limités dans une aire de 181 kilomètres carrés, et les bisons ne sont pas nourris, ce qui renforce la nature sauvage de ces animaux. La théorie derrière cette approche veut que les autorités du parc national des Prairies ont créé le meilleur scénario possible pour favoriser un contexte de vie sauvage pour ce troupeau, et il ne semble pas y avoir beaucoup d'autres possibilités pour le moment.

Le bison a trois **prédateurs** naturels : les loups, les grizzlis et les couguars. Le couguar est le seul que l'on retrouve encore présent dans le parc, puisque les grizzlis et les loups en sont absents depuis très longtemps. Pour le moment, à ce que l'on sache, il n'y a pas eu d'épisodes de prédation entre les bisons et les couguars du parc, mais rien n'empêche une telle situation de se produire dans le futur. Et même si cela se produisait, on ne s'attend pas à ce que les couguars aient un grand impact sur la population de bisons du parc des Prairies.

Les phénomènes climatiques extrêmes et les fluctuations de température saisonnières peuvent entraîner des morts naturelles. Ces événements pourraient avoir une incidence sur la population de bisons, mais on ne s'attend pas à ce qu'ils réduisent la croissance du troupeau de façon importante. Le contrôle de la population devra plutôt être géré par les humains, et pour y arriver, les autorités du parc ont mis au point un plan de gestion des bisons.

Le parc national des Prairies s'est fixé comme objectif de maintenir la taille de la harde à environ 350 bisons. Étant donné qu'il n'y en a que 73 pour le moment, il faudra compter quelques années d'expérimentation avant de pouvoir déterminer quelles seront les meilleures méthodes de contrôle de la population pour le parc. L'un

des plans consiste à gérer le troupeau au moyen de la réforme (élimination génétique) et d'une approche consistant à laisser les carcasses sur le terrain. Dans ces cas, certains animaux pourraient être utilisés à des fins alimentaires ou à titre de ressource éducative et ensuite les restes de la carcasse seront retournés dans le parc pour s'y décomposer naturellement. Cette approche permet aux animaux de réforme de se recycler dans l'**écosystème** sous forme de minéraux et d'éléments nutritifs. Pour savoir comment le grand public réagira à cette approche, le parc national des Prairies envisage de tenir un projet pilote consistant à laisser une carcasse de bison sur le terrain, à proximité d'un sentier emprunté par les touristes, et de recueillir les réactions du public (récits et commentaires) déclenchées par ce spectacle.

## **Surveillance**

À son arrivée dans le parc des Prairies, la harde était exempte de maladies, de façon certifiée. Des études laissent entendre que si le troupeau est maintenu à l'intérieur d'un territoire à l'aide d'une clôture solide qui empêche l'hybridation avec les hardes qui se trouvent à l'extérieur, et que l'on maintient la population à une faible densité, il ne sera pas vraiment nécessaire de procéder à des campagnes de vaccination régulières. Les autorités du parc espèrent être en mesure de procéder ainsi afin de limiter autant que possible les contacts avec le troupeau tout en leur donnant les meilleures chances possibles de vivre en bonne santé et sans maladies.

Pour le moment, le parc ne dispose pas d'une installation de **manipulation**, mais on compte bien en construire une dans un avenir rapproché. L'installation de **manipulation** servira à recueillir des données sur chaque bison de la harde rapidement et en toute sécurité. Cette installation permettra aussi aux biologistes du parc de recueillir des renseignements sur la santé et les maladies du troupeau. Les bisons seront dirigés à l'intérieur de l'installation où l'on prélèvera des échantillons sanguins sur une partie du troupeau, tous les 3 à 5 ans. Durant toute l'année, les employés du parc et les visiteurs pourront observer les animaux, et si un bison semble malade ou en mauvaise santé ou encore s'il montre des signes de désordre nerveux, il sera euthanasié et fera l'objet d'une autopsie afin que l'on puisse recueillir des renseignements utiles du point de vue de la santé.

Actuellement, les biologistes du parc national des Prairies se lancent dans un projet de collets émetteurs reliés à un système GPS pour les bisons. Les colliers sont munis d'un bloc-batterie, d'unités GPS et de dispositifs de stockage des données permettant de suivre les déplacements et les comportements des bisons durant une longue période. Pour réaliser ce projet, les biologistes doivent suivre le bison à pied ou à cheval en vue de l'immobiliser temporairement (à l'aide d'une seringue projectile contenant un anesthésique), de prélever des échantillons et de lui installer le collier. Le parc national des Prairies pourra ainsi accumuler des renseignements sur les déplacements, ainsi que sur l'utilisation des terres et les comportements durant une période de deux ans.